



VAL D'HÉRENS
ST-MARTIN
l'authentique

« Le développement durable en action »



ST-MARTIN



« Le développement durable en action »

Située au cœur du Val d'Hérens, en Valais, la Commune de St-Martin s'étend sur un territoire de 3696 ha dont 33% sont voués à l'agriculture de montagne. Forte de 9 hameaux, notre communauté, suspendue à la montagne, offre une géographie aux mille facettes fascinantes, un climat de rêve, des paysages grandioses. Ils enchantent le regard à chaque détour du chemin, de la haute montagne à la vallée, passant par la forêt, par les alpages verdoyants où broutent les fameuses vaches de la légendaire race d'Hérens.

Comme beaucoup de villages valaisans, la Commune de St-Martin est cependant confrontée aux problèmes sociopolitiques et économiques : l'émigration de la population locale et le déclin de l'agriculture.

Promouvoir un développement durable au niveau des régions de montagne afin d'augmenter les activités sur place et de freiner l'exode de la population repose sur une collaboration efficace au sein des communes alpines concernées. Cette promotion doit toutefois s'orienter vers une gestion du patrimoine culturel et naturel, principales richesses des paysages traditionnels. Ces deux objectifs avaient déjà favorisé, en mars 1995, la mise en place de la Convention alpine entre l'Union européenne et les Etats alpins.

GERARD MORAND
PRESIDENT

« Alliance dans les Alpes »

La phase initiale de ce projet européen s'est concentrée sur 27 Communes choisies parmi les 1200 que compte l'arc alpin. La CIPRA (commission internationale pour la protection des Alpes) a sélectionné des communes-pilotes dont Saint-Martin, disposées à s'orienter vers un développement durable respectueux de l'environnement et à échanger leurs premières expériences. Ce réseau, connu sous le nom de « Alliance dans les Alpes » s'étend à l'ensemble des communes alpines intéressées.

Parmi les domaines d'action du réseau de Communes Alliance dans les Alpes, la Commune de St-Martin a choisi l'option de regrouper Agriculture et Tourisme, dans la perspective de développer un tourisme intégré respectant les valeurs culturelles et le patrimoine de la région.

« Le développement par paliers »

La formulation des objectifs visés par cette politique de développement durable se présente de la manière suivante :

Revaloriser la Commune de St-Martin, afin de maintenir cette région viable. Le résultat de cette revalorisation a pour but de freiner l'exode de notre population et d'augmenter les activités sur place en favorisant : un tourisme doux, une mise en valeur de l'agriculture de montagne et un développement harmonieux des villages et des zones touristiques (patrimoine bâti, emplois, commerces, équipements).

Son développement, St-Martin l'a imaginé par paliers autour de l'axe du sentier Maurice Zermatten, de La Borgne (693 m.) la cabane des Becs de Bosson (2985 m).



CHEMIN DIDACTIQUE «MAURICE ZERMATTEN»

Véritable trait d'union entre les différents paliers de développement touristique de notre Commune, le chemin didactique Maurice Zermatten promène et guide les touristes et les randonneurs du hameau d'Ossona (900 m.) à la cabane des Becs de Bosson (3000 m.). Il se veut une véritable colonne vertébrale reliant et animant les différents projets de développement.



«MAURICE ZERMATTEN»

Destinée exceptionnelle que celle de Maurice Zermatten né à Suen en 1910. De 1930 à 1935, il fait des études de lettres à l'université de Fribourg. Président de la Société suisse des écrivains, il obtient les plus hautes distinctions, comme le prix Schiller, le Grand Prix de l'Académie française et, parmi d'autres, le Prix de l'Etat du Valais ou le doctorat Honoris Causa de l'Université de Fribourg. Décédé en 2001 à Sion, il s'est consacré à de nombreux genres littéraires comme le roman, le récit, le conte, la nouvelle, le théâtre, l'essai, dans lesquels il a surtout évoqué son pays valaisan dont les habitants et les traditions le fascinaient.

SITE AGRITOURISTIQUE D'OSSONA (900 M.)

Entre 900 et 1000 mètres d'altitude, au cœur du Val d'Hérens, le village d'Ossona fut habité jusque dans les années 60.

Le plateau est bordé de pentes steppiques et forme un site culturel et naturel extraordinaire dans sa dimension, sa beauté et son potentiel floral.

En raison du microclimat et de la topographie favorable, les prairies sèches, les bosquets d'arbres et les anciennes terrasses de champs dominaient le paysage. Suite à l'abandon des terres cultivables pour laisser la place à l'élevage ovin, les prairies et la flore furent appauvries.

Afin de redonner vie à ces terres abandonnées depuis près de 50 ans, nous avons transformé l'utopie, le rêve de toute une communauté, en réalité.

C'est à partir de 2004, que les travaux de réhabilitation du site ont débuté, grâce à la volonté de la commune de Saint-Martin.

Les agriculteurs Maria et Daniel, s'installent à Ossona et créent **une exploitation vaches et chèvres laitières**.

Les gîtes

7 gîtes dans 4 maisons du XVIIIème et XIXème siècle, entièrement restaurées, vous sont proposés à la location.

Chaque maison comprend 1 gîte au rez-de-chaussée et 1 gîte à l'étage, chacun pouvant accueillir 4 personnes.

L'auberge

A proximité des gîtes, l'auberge d'Ossona, vous propose, des recettes du terroir la découverte des produits de la ferme et des produits régionaux.

Fruit d'un partenariat exemplaire entre la commune de St-Martin, le canton du Valais, la Confédération suisse et les exploitants agritouristiques, nous vous invitons à venir découvrir le résultat de cette bataille du cœur et de l'esprit d'aujourd'hui, dans le respect de l'incroyable patrimoine légué par nos anciens.

VILLAGES DE LA COMMUNE DE ST-MARTIN (1400 M.)

La Commune de St-Martin est composée de neuf villages ou hameaux :

St-Martin – Suen – Trogne – Eison – La Crettaz d'Eison – Liez – Praz-Jean – La Luette – La Crettaz d'Euseigne. Le nouveau plan d'aménagement local ainsi que le règlement communal des constructions ont été homologués par le Conseil d'Etat du Canton du Valais, en date du 19 mai 1999. La conservation du patrimoine architectural et le redimensionnement de la zone à bâtir sont, notamment, les priorités décidées par le Conseil communal.

La Commune souhaite également susciter un développement harmonieux de ses différents villages, en mettant l'accent sur la qualité de vie, de détente et de redécouverte des valeurs du patrimoine et de la nature

HAMEAU DE BAULE (1600 M.)

Il s'agit en l'occurrence d'un hameau composé d'une douzaine de bâtiments de grande qualité, et construits sur un site naturel dominant les villages.

Les objectifs recherchés sont l'établissement d'un plan de quartier garantissant la sauvegarde de la typologie de l'ensemble du hameau, ainsi que son caractère architectural. Il s'agit également de permettre une mise en valeur constructive pour le développement touristique de la région de Baule.

En outre les espaces libres de construction devront conserver le caractère agricole et naturel de l'endroit.



ZONE DES MAYENS (1700 M.)

Au dessus des Villages commence la région des Mayens, en bordure des forêts. Il s'agit en la circonstance d'un élément essentiel du patrimoine valaisan, qui mérite d'être sauvegardé, revalorisé et par voie de conséquence, sauvé de la ruine.

Les buts recherchés sont les suivants :

- Sauvegarder - le type rural traditionnel
- le type d'urbanisation
- le patrimoine bâti
- Préserver les caractéristiques locales
- Conserver les valeurs spécifiques du site
- Préserver la typologie

La zone des mayens est située à environ 1700 m. d'altitude. De juin à septembre, les touristes s'installent dans les petits chalets. Ni cafés, ni magasins : on descend jusqu'aux villages pour effectuer les nécessaires emplettes.

L'ALPAGE DE LOVEIGNOZ (2150 M.)

La patronne Lise et son fromage sont aujourd'hui des valeurs suffisamment sûres pour avoir favorisé le projet de revalorisation de l'Alpage de Loveignoz qui est passé par la construction d'un nouveau bâtiment entre l'étable et la maison des bergers faisant office de buvette, qui permet à Lise de faire connaître et d'écouler une partie de ses 5500 kg de fromage à raclette et de tommes qu'elle produit chaque été dans cet endroit magique.

CHOTTES DE L'ALPAGE DE L'A VIEILLE (2400 M.)

Le hameau de l'alpage d'Eison « L'A Vieille » est situé sur un haut plateau légèrement incliné, en ligne droite en dessus du village d'Eison à 2400 m. d'altitude. Le hameau originel composé d'éléments bâtis d'égale grandeur présente une image très homogène et a conservé son caractère propre. L'ensemble des constructions ont été rénovées en respectant la typologie initiale.

Certaines « chottes » font office de gîtes ruraux et un point de vente des produits locaux est actuellement en cours de réalisation.

CABANE DES BECS DE BOSSON (3000 M.)

Située aux confins des communes de Nax, St-Martin et Grimentz et dans la partie supérieure du vallon de Réchy (zone protégée d'importance nationale), la cabane des Becs de Bosson est le premier palier de notre projet de développement. Il s'agit d'une cabane de 50 places qui est située à 2985 m. d'altitude, et qui bénéficie d'un ensoleillement et d'un panorama exceptionnel (de cette cabane 24 sommets de plus de 4000m. peuvent être admirés).



EN 2010 SAINT-MARTIN A RECU LE PRIX EUROPEEN POUR LE RENOUVEAU VILLAGEOIS



**" Un développement qui répond aux besoins des gé-
nérations du présent sans compromettre la capacité
des générations futures à répondre aux leurs."**

